



**CONSEIL D'ECOLE**  
**Lundi 03 avril 2023**

**Présents (membres du personnel):** Mme Hersent, Mme Ferdy-Gueye, M. B. Ndiaye, Mme Okafor, Mme Baddou, M. Thiome, M. Diatta, Mme Sow Ba, M. Sambou, M. M. Ndiaye, Mme Combe, Mme Coulibaly, Mme Faye, M. Jaron, M. Diène, Mme Patané, M. Thioub, Mme Fontaine, M. Bessonnet, Mme Fall, Mme Sow.

**Excuses :** Mme Sène, Mme Diop, M. Camus.

**Représentants des parents d'élèves :** Mme Le Goff, Mme Loro.

Les absents sont excusés. Le conseil d'école commence à 16h05.

**Ordre du jour**

Mme Hersent donne lecture de l'ordre du jour :

- 1. Carte des emplois, rentrée 2023/2024**
- 2. Suivi d'homologation**
- 3. Tests de fluence et de calcul mental**
- 4. Evènements de fin d'année**
- 5. Questions des représentants des parents d'élèves**

**VOTE :** *L'ordre du jour est validé à l'unanimité.*

### **Carte des emplois, rentrée 2023/2024** (Point 1 de l'ordre du jour)

---

Mme Hersent présente les mouvements d'enseignants connus à cette période de l'année.

Sur le plan des départs, nous avons :

- Mme Camille Combe : enseignante en classe de CE2 classique sur le campus de la Corniche,
- Mme Romane Patané : enseignante en classe de CE2 classique sur le campus de Ngor,
- M. Clément Bessonnet : enseignant de CM1 et CM2 bilingue, partie française, sur le campus de Ngor,
- M. Jean Camus : enseignant de CM1 classique sur le campus de Ngor.

Nous notons les recrutements suivants :

- Mme Mathilde Lafitte : Mme Lafitte est enseignante titulaire de l'Education nationale française, elle sera en charge de la classe de CE2 classique sur le campus de la Corniche.
- M. Ousmane Sow : M. Sow est enseignant titulaire de l'Education nationale sénégalaise. Il est actuellement en poste à l'école Franco-sénégalaise de Dial Diop. Il enseigne en programme français depuis 3 ans. Il reprendra le CM2 bilingue, partie française, sur le campus de la Corniche.
- Mme Olivia Rasoaniaina : Mme Rasoaniaina est actuellement en poste dans une école AEFÉ de Madagascar. Elle est formée au programme français depuis 3 ans. Elle sera enseignante en CE2 classique sur le campus de Ngor.

Mme Favreau, actuellement enseignante de CM2 bilingue, partie française, sur le campus de la Corniche sera transférée l'année prochaine sur le campus de Ngor, en classes de CM1 et CM2 bilingues, partie française.

Mme Hersent rappelle que d'autres mouvements peuvent intervenir d'ici la fin de l'année scolaire, un nouveau point de situation sera effectué lors du troisième conseil d'école.

### **Suivi d'homologation** (Point 2 de l'ordre du jour)

---

L'établissement a accueilli M. Houdoin, inspecteur de l'Education nationale pour la zone Afrique occidentale, en janvier. L'inspection de suivi d'homologation a lieu tous les 5 ans environ, et vise à s'assurer que l'établissement remplit toujours les conditions nécessaires à l'homologation en termes de pédagogie, organisation, infrastructures...

La visite a duré deux jours, une journée sur chaque campus. Lors de ces deux journées, M. Houdoin a effectué des observations de classes (dans les classes d'enseignants titulaires ainsi que pendant des séances menées par les enseignants d'anglais), il s'est entretenu avec l'équipe enseignante, les élèves délégués, des représentants des parents d'élèves, l'infirmière, la bibliothécaire et la responsable de vie scolaire. Plusieurs entretiens se sont également tenus avec l'équipe de direction.

Un avis officiel sera émis en fin d'année scolaire, mais l'inspecteur s'est montré très satisfait de sa visite. Il a bien

sûr émis des recommandations, qui seront développées dans le rapport remis en même temps que l'avis officiel.

L'homologation permet à la filière classique de faire partie d'un réseau d'écoles mondial. Les élèves qui quitteraient la section homologuée de l'EAB sont prioritaires lors de l'inscription dans une autre école du réseau AEFÉ, même s'ils ne sont pas français.

De plus, les enseignants de la section classique bénéficient de formations menées par les conseillers pédagogiques ou les maîtres formateurs français. Chaque enseignant peut suivre une formation par année scolaire. A ces formations s'ajoutent des missions menées au sein de l'établissement par le conseiller pédagogique ou un maître formateur, basées sur un thème choisi en amont en fonction des besoins relevés par les enseignants ou la direction. Ces missions se font sous la forme de visites de classes et d'animations pédagogiques.

Pour bénéficier de ces formations, l'AEFE demande aux établissements du réseau de cotiser à hauteur de 1% de leur masse salariale, et 2% des frais de scolarité.

Par ailleurs, certains parents d'élèves s'interrogent sur l'homologation de la section bilingue. Cette section n'est pas homologuée, c'est un choix de notre part. En effet, nous avons une section bilingue à deux programmes : le programme français et le programme américain. Comme nous n'enseignons pas uniquement le programme français, il ne peut y avoir d'homologation par le Ministère de l'Éducation nationale. De plus, notre section est proche de la parité horaire français/anglais, ce qui n'est pas fait dans les sections bilingues AEFÉ.

### **Tests de fluence et de calcul mental** (Point 3 de l'ordre du jour)

---

Les tableaux de synthèse sont affichés sur le smart board (et sont mis en annexe de ce document). Mme Hersent rappelle le contexte de ces tests : ils sont passés par l'ensemble des écoles de la zone Afrique Occidentale, deux fois dans l'année. Le premier passage se fait en janvier, le deuxième en mars/avril.

Pour cette première passation, en janvier, il convient de noter que les élèves n'ont pas encore abordé certaines notions apparaissant dans les tests de calcul mental. Une moyenne attendue est donnée par l'Inspection en ce milieu d'année (les colonnes en vert). L'objectif, avec la deuxième session des tests, est de voir chaque élève progresser d'au moins une colonne.

Les résultats sont globalement très positifs en fluence, un point d'attention est toujours à porter en calcul mental. Les enseignants se basent sur une proposition de remédiation partagée par l'Inspection française pour faire progresser les élèves dans ce domaine.

En fluence, la différence de niveau entre les élèves de la section classique et ceux de la section bilingue n'est pas nette. Contrairement à ce que l'on pouvait supposer, du fait de l'apprentissage de la lecture dans les deux langues, les résultats de la section bilingue sont meilleurs dans plusieurs niveaux.

Un deuxième point d'étape sera réalisé aux mois d'avril (section classique) et début mai (section bilingue).

### **Evènements de fin d'année** (point 4 de l'ordre du jour)

---

Les projets se poursuivent lors de ce troisième trimestre. Voici les événements les plus importants, chaque enseignant mène également des projets au sein de sa classe :

- Rallye maths : il s'agit de résoudre des énigmes mathématiques en équipe. Les meilleures équipes de chaque niveau de classe seront mis en avant. Le rallye maths aura lieu dans le courant du mois de mai.
- Spelling bee : concours d'orthographe en anglais. Il a démarré sur le campus de Ngor, en lien avec les classes de sixième, et se déroulera également en mai au campus de la Corniche.
- Tournoi de basket : sur le modèle du tournoi de football du 1<sup>er</sup> trimestre, les deux campus se retrouveront pour un tournoi de basket.
- Concours de puzzle : il aura lieu au mois de mai sur le campus de la Corniche, et au mois de juin à Ngor. Les classes de GS à CM2 sont concernées par ce concours, qui dure environ 4 semaines (phases de sélection comprises)
- Remise des diplômes pour les élèves de GS : elle aura lieu le vendredi 16 juin à la Corniche et le samedi 17 juin à Ngor
- Remise des diplômes pour les élèves de CM2 : elle se tiendra le jeudi 22 juin à Ngor et le vendredi 23 juin à la Corniche
- Spectacles de fin d'année : le spectacle des maternelles (avec les classes de CP pour la Corniche) aura lieu le samedi 17 juin, le spectacle de l'élémentaire (hors CM2 pour la Corniche) aura lieu le samedi 24 juin.
- Les liaisons GS/CP et CM2/6<sup>ème</sup> ont commencé et se poursuivront tout au long du 3<sup>ème</sup> trimestre.

### **Questions des représentants des parents d'élèves (Point 5 de l'ordre du jour)**

---

Avant de commencer les questions remontées par les parents d'élèves pour ce conseil, les parents représentants demandent qu'un suivi soit fait concernant les questions du premier conseil d'école.

L'accompagnement des enseignants se poursuit, comme expliqué lors de la précédente rencontre : visites de classe suivies d'entretien, observations croisées, formations.

Concernant la voirie, les travaux devrait commencer la semaine prochainement, pour une durée d'environ deux mois (pour la pose du goudron). Le responsable du chantier a prévu des trottoirs. Les parents représentants rappellent la demande de panneaux pour indiquer le parking.

Sur le point de la cantine, un comité cantine s'est tenu au mois de janvier, qui a permis d'échanger sur le sujet. Les parents notent qu'il y a encore des changements de menu non communiqués, et que la sauce aux oignons est toujours trop présente. Le travail avec les équipes de cantine va se poursuivre.

### **Cantine**

*Lunchbox*

*1/ Certains parents se demandent, comme déjà évoqué, quels sont les services délivrés dans le prix de 5000FCFA/mois (sans compter les taxes) quelque soit l'âge de l'enfant et donc le besoin d'aide pendant le repas. Les retours des enfants sont que les personnels de service sont relativement absents pour les enfants disposant d'une lunch box, donc un manque d'implication notable. La nourriture n'est pas non plus réchauffée (ce qui est dit en amont, d'où la question du prix mensuel).*

*Est-il possible de clarifier les raisons de ce coût et les services que cela implique, afin que les parents puissent avoir une meilleure visibilité ?*

Comme indiqué lors du précédent conseil d'école, ces frais de lunch box prennent en compte la surveillance, l'entretien, le pain et les couverts mis à disposition. Les élèves plus âgés n'ont pas besoin d'aide pour manger, mais les surveillants sont présents pour les encourager et les amener à respecter les règles de la cantine. Il n'est pas possible de laisser des enfants de 8 à 11 ans sans surveillance pour manger, comme cela peut être le cas au collège.

## **Administration**

### *2/ Les frais de scolarité*

*Serait-il possible de réfléchir à un autre moyen de paiement des frais de scolarité, cantine etc. ? Les parents d'élèves souhaiteraient proposer de régler certains frais via Orange Money ou Wave, notamment pour les frais relatifs à la cantine/lunch box.*

*Un autre moyen de paiement serait également le prélèvement automatique, mais pour les frais de scolarité notamment. Est-ce envisageable ?*

Les équipes sont actuellement en relation avec InTouch pour la mise en place de paiements en ligne et via orange money par exemple. La procédure est déjà bien avancée, les paiements en ligne devraient pouvoir être opérationnels au plus tard pour la rentrée de septembre 2023. Le prélèvement automatique ne sera pour l'instant pas possible.

## **Education**

### *3/ Péri-scolaire*

*Avez-vous envisagé de renouveler les activités péri-scolaire au cours de l'année ? Les activités sont similaires tout au long de l'année, ne laissant finalement qu'un choix limité aux enfants. Il semble également que certaines activités péri-scolaires soient très demandés (i.e poterie), ne laissant pas la possibilité à certains qui le souhaitent de les suivre. Serait-ce possible d'envisager davantage de créneaux/groupes pour y remédier ?*

Les activités péri-scolaires proposés dépendent des intervenants que l'établissement peut identifier : une personne fiable, à l'aise avec les enfants et pouvant s'engager sur l'année. Il est à noter que beaucoup d'activités sont proposées en début d'année, mais que toutes n'ouvrent pas du fait d'un manque d'inscrits.



Les parents peuvent tout à fait partager les contacts d'intervenants qu'ils auraient afin d'enrichir l'offre d'activités.

Lorsque des activités sont très demandées, l'intervenant propose en général un deuxième créneau dans la semaine, ou prend un deuxième animateur pour pouvoir accueillir plus de 12 enfants. Pour la cas de la poterie, il est possible qu'ils n'aient pas eu d'autre créneau disponible car l'équipe intervient dans plusieurs écoles.

#### *4/ Bibliothèque*

*Quel usage est fait de la bibliothèque aujourd'hui et est-il prévu de l'alimenter davantage?*

La bibliothèque accueille en premier lieu les élèves en demi-groupe (10 à 12 élèves) une fois par semaine. Lors de ces séances, la bibliothécaire mène des projets autour de la littérature et de la production d'écrits. Il peut s'agir de lecture en réseau autour d'un genre ou d'un auteur, d'un projet sur la semaine de la presse, etc. La bibliothécaire travaille en relation avec les enseignants pour suivre les projets menés en classe. Elle propose également des moments de lecture offerte et de lecture plaisir.

Les élèves ont par ailleurs la possibilité d'emprunter des livres à la bibliothèque. La bibliothécaire enregistre leur prêt, et ils peuvent prendre un nouveau livre dès qu'ils rapportent le précédent.

Enfin, la bibliothèque est également ouverte aux élèves lors des temps de récréation, pour lire ou faire une activité calme (jeux de société, dessin...).

Suite à ces questions, les parents représentants proposent l'organisation d'une bourse aux livres, qui pourrait être réalisée fin juin et fin août. La direction est tout à fait d'accord, et souhaite réfléchir avec les parents délégués à des moyens de dynamiser l'APE (communication lors du spectacle de fin d'année par exemple).

La séance est levée à 16h55.